

**Agro Campus
Dijon**

CFPPA Dijon
Quetigny

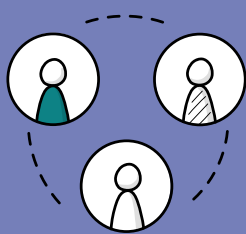


FIGHE RNCP 25092

CAP AGRICOLE

**OPÉRATEUR EN INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES
TRANSFORMATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES**

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



VOLUMES D'ACTIVITÉS

En moyenne 160 stagiaires en formations longues et plus de 500 dans le cadre des formations courtes.



DES SECTEURS QUI RECRUTENT

Durant la période 2020 - 2022, 78% des apprenants ont trouvé un emploi dans les 3 mois suivants leur formation.



ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de ses apprenants, avec entretiens et bilans réguliers.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'opérateur en industrie alimentaire est amené à travailler dans toutes les filières de l'agroalimentaire, de la transformation au conditionnement en passant par la restauration collective/rapide ou traditionnelle.

Quelle que soit sa dénomination, l'opérateur de production qualifié devra assurer des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs machines. Il utilisera les différents matériels et équipements nécessaires au processus et réalisera son travail en respectant les principes d'hygiène de sécurité et de durabilité.

LES PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans et être libre de tout engagement.
- Faire valider votre projet professionnel lors d'un entretien de recrutement auprès de notre équipe.
- Faire valider votre projet professionnel par un prescripteur.
- Avoir obtenu un diplôme de niveau 3 (niveau CAP/BEP), ou justifier de 12 mois de travail à temps plein dans le domaine de l'agriculture.

Le diplôme sera délivré en fin de formation en justifiant d'au moins 12 mois d'activité professionnelle à temps plein et de la validation de l'ensemble de vos modules.

UNE FORMATION QUI S'ADAPTE AUX BESOINS

Les Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi sont élaborées par l'établissement en partenariat avec les professionnels en ayant pour objectifs :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement.
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.
- En cas de validation partielle du diplôme, vous avez jusqu'à 5 ans pour valider les UC manquants.

QU'APPREND-T-ON EN CAPA OPÉRATEUR EN INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES TRANSFORMATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES ?

Le CAPa OIA est un diplôme de niveau 3. Il a pour objectif de former des ouvriers qualifiés capables d'exécuter, à partir de directives précises du chef d'entreprise, les activités suivantes :

- Prendre connaissance du planning de production et des consignes au moment de la prise de poste
- Vérifier la disponibilité du matériel et des matériaux nécessaires à la fabrication ou au conditionnement des produits
- Nettoyer et désinfecter le matériel, les machines et l'espace de travail en appliquant les consignes, les doses de produits prévues et les règles en vigueur
- Vérifier l'état de propreté de son poste de travail et des machines
- Approvisionner le poste de travail ou la ligne en matières premières, ingrédients ou matériaux
- Réaliser les opérations manuelles de fabrication
- Surveiller les flux d'entrée et de sortie de produits aux différentes étapes de la production
- Transmettre ou déposer des échantillons au laboratoire et peut réaliser des opérations de contrôle des matières premières, des produits en cours de fabrication et des produits conditionnés
- Ranger les produits alimentaires et de conditionnement dans les endroits prévus et selon les consignes
- Alerter le supérieur hiérarchique ou le service concerné en cas d'anomalie, d'incident ou de risque constaté
- Transmettre les consignes à l'opérateur de l'équipe suivante



À noter : Le CAPa OIA offre la possibilité de valider en parallèle de l'obtention du diplôme et pendant la formation :

- HACCP (Formation Hygiène)
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

COMMENT S'ORGANISE L'ENSEIGNEMENT ?

Le CAP se déroule sur une année scolaire : 1200 h de formation comprenant :

- 794 h en centre soit 23 semaines
- 406 h en entreprise soit 12 semaines

La formation en entreprise se déroule sur 3 périodes distinctes réparties en fonction de la saisonnalité du métier.

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC) et comprend :

- 2 unités capitalisables générales (UCG) faisant l'objet d'une VAA* (les UCG1 et UCG2 peuvent être validées par équivalence académique)
- 6 UC professionnelles (UCP)
- 1 unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE)

*VAA : Validation des Acquis Académiques



QUELS MÉTIERS ?

- Ouvrier de fabrication des industries alimentaires
- Opérateur de fabrication en industrie alimentaire
- Agent de production en industrie alimentaire
- Agent de restauration

QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- BP IA
- BAC PRO BIT
- Certificat de Spécialisation (Production, transformation et commercialisation des produits fermiers/Automatisation dans l'industrie laitière et agroalimentaire...)



LE CONTENU DE LA FORMATION

Le diplôme Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole est délivré après l'obtention de 7 unités capitalisables évaluées via un plan d'évaluation reprenant les temps forts du métier. Les épreuves sont validées par des entretiens d'explicitation reprenant des pratiques professionnelles, réalisées sur les lieux de stages ou lors de travaux pratiques.

Fabrication d'un produit :

- Réaliser l'ensemble des opérations liées à la fabrication d'un produit alimentaire

Conditionnement du produit transformé :

- Réaliser l'ensemble des opérations liées au conditionnement d'un produit alimentaire

Assurer l'entretien :

- Assurer le nettoyage de la zone de fabrication

Dynamique de recherche d'emploi :

- Mettre en œuvre les étapes nécessaires à une recherche d'emploi

Commercialisation des produits, vente des produits fabriqués :

- Être capable d'assurer la vente de produits transformés lors d'une manifestation
- Réaliser un support de communication adapté à son projet de vente



LES FINANCEMENTS :

Demandeur d'emploi : nous contacter



SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :





TECHNIQUES D'ENCADREMENT ET DE SUIVI ET OBTENTION DU DIPLÔME

- Chacune des formations est suivie par un coordonnateur et une assistante de formation attitrée.
- Des entretiens et des bilans auront lieu régulièrement pour vous guider et vous aider dans vos démarches.
- Des visites et des appels téléphoniques en entreprises permettront de faire le lien pendant vos périodes en entreprise.
- Vos jours de présence seront comptabilisés par demi-journée et un récapitulatif hebdomadaire sera réalisé puis transmis au financeur.
- Trois entretiens, en présence de vos prescripteurs, auront lieu dans le déroulé de l'année afin de vérifier votre avancement dans votre projet professionnel et vous orienter.
- Un jury organisé par DRAAF et constitué de professionnels ainsi que de formateurs d'autres CFPPA se réunira en fin de formation pour étudier votre dossier et valider votre diplôme.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En plus d'une équipe de formateurs expérimentés, un référent handicap peut être sollicité.
- Le centre dispose d'un ensemble d'ateliers pédagogiques adaptés à l'acquisition des compétences professionnelles propre à votre formation. En outre, vous serez amené à utiliser le pôle paysager, le tunnel de maçonnerie, l'atelier fer, la plateforme de manœuvre, ainsi que de 5 hectares d'espaces vert support des travaux pratiques.
- Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite.
- Un parcours individuel (FOAD) peut vous être proposé après entretien préalable.
- Vos formateurs en accord avec le coordonnateur, proposeront différentes modalités pédagogiques, adaptées aux compétences professionnelles, et aux besoins de la formation (webinaire, atelier, possibilité de cours à distance...).
- Une salle de restauration sur place est possible aux conditions précisées dans le livret d'accueil.

En cas d'intérêt, veuillez nous retourner le dossier de candidature complété, accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV.

Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Agro 
**Campus
Dijon**
** CFPPA Dijon
Quetigny**

NOS COORDONNÉES :



21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY



03 80 71 80 40



cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr



Coordinateur de la formation : william.seprey@educagri.fr

**SCANNE
MOI**



agro-campus-dijon.fr